



Cité de Dorval
Service du Génie
60, avenue Martin, Dorval (QC), H9S 3R4

DEMANDE DE PERMIS
D'OCCUPATION/ENTRAVE DU DOMAINE PUBLIC

N° PERMIS _____

DORVAL

EXIGENCES À RESPECTER ET À SIGNER À LA PAGE 2 DU DOCUMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
☐ Nouvelle demande	☐ Révision
N° permis à réviser : _____	
Date de la demande (JJ-MM-AA) : _____	N° de consentement municipal : _____

COORDONNÉES DU DEMANDEUR	
Nom de la compagnie :	
Adresse (rue, n° civique) :	Ville :
Code postal :	Province :
Responsable dossier :	
Téléphone :	Téléphone urgence 24 h :
Courriel :	
Mandaté par :	

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX	
Description des travaux à réaliser :	
Localisation des travaux (rue, n° civique, n° de lot, etc.) :	
Précision sur la localisation (rues transversales, n° civique, etc.)	
Entre/Et :	☐ Centre (îlot) ☐ Intersection
Direction de la voie entravée : ☐ Nord ☐ Sud ☐ Est ☐ Ouest	

DESCRIPTION DE L'ENTRAVE	
Largeur de rue : ☐ Aucune ☐ 0-3m (1 voie) ☐ 3-6m (2 voies) ☐ Fermeture de rue complète	
☐ Autres: _____	
Trottoir : ☐ Non ☐ Oui Si oui, direction du/des trottoir(s) entravé(s) : _____	
Piste cyclable : ☐ Non ☐ Oui Si oui, direction du/des piste(s) entravée(s) : _____	
Stationnement sur rue impacté : ☐ Non ☐ Oui Si oui, nombre de cases : _____ (6m/case)	
Surface occupée (chaussée, trottoir, piste cyclable) :	
☐ <50 m ² ☐ Entre 50 m ² et 100 m ² ☐ ≥ 100 m ²	
Surface occupée (arrière trottoir ou autres terrains municipaux) :	
☐ <50 m ² ☐ Entre 50 m ² et 100 m ² ☐ ≥ 100 m ²	
Autres informations pertinentes (ex. : feux de circulation à mettre en mode clignotant, etc.) :	

DURÉE DE L'ENTRAVE	
Date(s) de l'entrave : _____	
Heure(s) de l'entrave (début/fin) : _____	
Heure(s) de l'entrave de fin de semaine (début/fin) : _____	
☐ Occupation continue ☐ Occupation quotidienne	

DOCUMENTS JOINTS	
☐ Schéma de localisation	☐ Plan(s) de signalisation
☐ Planche normalisée	☐ Consentement municipal
☐ Autres : _____	

SIGNATURE	
Signature : _____	Date : _____

AUTORISATION (RÉSERVÉ À LA CITÉ DE DORVAL)	
Autorisé par (nom et titre) : _____	Date : _____
Commentaires/ Exigences : _____	



DORVAL

EXIGENCES GÉNÉRALES EN LIEN AVEC LA DEMANDE DE PERMIS

- Le formulaire de demande de permis d'occupation/entrave du domaine public complété doit être envoyé avec toutes les pièces jointes requises au courriel permisim@ville.dorval.qc.ca.
- Si la demande est incomplète, elle vous sera retournée sans traitement.
- Le délai de traitement des demandes de permis d'occupation/entrave du domaine public est de **sept (7) jours ouvrables**. Le délai de traitement débute lorsque la demande est complète et que toutes les pièces jointes obligatoires ont été transmises.
- Le passage sécuritaire des piétons, des cyclistes et des véhicules doit être assuré en tout temps.
- Les trottoirs et pistes cyclables, qui ne sont pas dans la zone de fermeture, doivent rester dégagés et accessibles, exempts de panneaux de signalisation.
- La signalisation mise en place doit être conforme aux normes de signalisation routière du ministère des Transports du Québec (TOME V), selon le(s) plan(s) approuvé(s).
- Entre le 15 novembre et le 15 avril, le demandeur doit vérifier auprès du contremaître de garde du Service des travaux publics, au 514 237-7346, si des opérations de déneigement seront complétées dans la zone des travaux visée par le permis. Aucune entrave ne sera tolérée lors de ces opérations.
- Veuillez vous référer au règlement des nuisances (**RCM-20-2007**) pour connaître les restrictions en vigueur
- Si les travaux sont annulés ou reportés, le demandeur doit avertir la Cité de Dorval via le courriel permisim@ville.dorval.qc.ca dès qu'il a l'information.

EXIGENCES EN LIEN AVEC LA FACTURATION DU PERMIS

- Les permis d'occupation/entrave sont **sans frais pour les utilités publiques**, mais facturables pour les autres demandeurs.
- La tarification en lien avec l'occupation du domaine public est décrite dans le règlement **RCM-98-2023 - Tarification 2024**.
- L'envoi du permis se fait seulement après la réception du paiement de la facture en lien avec la demande de permis. Il est recommandé d'effectuer le paiement de la facture la journée même afin de ne pas prolonger le délai de traitement.
- **Aucun remboursement** de permis ne sera effectué pour des annulations d'occupation ou d'entrave.

Remplir les informations suivantes pour l'envoi de la facture (à remplir par tous les demandeurs, sauf les utilités publiques)

INFORMATIONS REQUISES POUR L'ENVOI DE LA FACTURE	
PROJET :	
NOM :	
ATTENTION :	COURRIEL :
ADRESSE :	
VILLE :	PROVINCE :
CODE POSTAL :	

J'ATTESTE AVOIR LU LES EXIGENCES EN LIEN AVEC LES DEMANDES DE PERMIS D'OCCUPATION/ ENTRAVE DU DOMAINE PUBLIC

SIGNATURE	
Signature :	Date :